

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00117 Numéro SIREN : 529 626 459 Nom ou dénomination : CABINET THIERRY LE CADRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2022 sous le numéro de dépôt 15889

15802

DÉPÔT DU

04 OCT. 2022

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2021

1 Bilan

Actif Montants en €	31.12.2021	31.12.2020	Passif Montants en €	31.12.2021	31.12.2020
Actif immobilisé			Capitaux propres	40 294	53 669
Immobilisations incorporelles			Capital	10 000	10 000
Immobilisations corporelles			Réserve légale	1 000	1 000
Immobilisations financières			Autres réserves sociales	-67 332	-48 458
			Résultat de l'exercice	96 626	91 127
			Autres fonds propres		
			Provisions		
Actif circulant	47 417	68 140	Dettes	7 123	14 471
Stocks et en-cours			Emprunts et dettes financières	4 029	8 379
Clients			Fournisseurs		
Autres créances et comptes de régularisation			Autres dettes et comptes de régularisation	3 094	6 092
Disponibilités	47 417	68 140			
Total de l'actif	47 417	68 140	Total du passif	47 417	68 140

Pour copie certifiée conforme
[Signature]

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2021

2 Compte de résultat

Montants en €	31.12.2021	31.12.2020
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	257 209	237 110
Autres produits d'exploitation		200
	257 209	237 310
Charges d'exploitation		
Achats et variation de stock	87 403	92 581
Services extérieurs	40 299	22 011
Impôts, taxes et versements assimilés	3 938	2 919
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges d'exploitation		
	131 640	117 511
Résultat d'exploitation	125 569	119 799
Produits sur opérations en commun		
Charges sur opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières	69	116
Résultat financier	-69	-116
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	125 500	119 683
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	28 874	28 556
RESULTAT NET	96 626	91 127

Pour copie conforme
J. Le Cadre

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2021

3 Annexe abrégé aux comptes annuels

3.1 Fait majeur de l'exercice

La SAS, créée le 10 janvier 2011 et dont l'objet est l'activité exclusive de commissaire aux comptes, a commencé son activité l'exercice 2012. L'année 2021 est ainsi le dixième exercice d'activité de la société.

3.2 Référentiel comptable

Les comptes annuels de la SAS Cabinet Thierry Le Cadre sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et selon les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

La présentation de l'annexe des comptes annuels est faite selon le modèle abrégé conformément au règlement 2011-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

3.3 Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Montants en €	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances clients			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Total Créances	0	0	
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 029	4 029	
Fournisseurs			
Impôts sur les bénéfices	1 538	1 538	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 556	1 556	
Total Dettes	7 123	7 123	

3.4 Capital

Actions	Montant	Valeur nominale
Titres début d'exercice	10 000	1 €
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice	10 000	1 €

Pour copie certifiée conforme
Thierry Le Cadre

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2021

Sommaire

1	Bilan	1
2	Compte de résultat	2
3	Annexe abrégé aux comptes annuels	3
3.1	Fait majeur de l'exercice	3
3.2	Référentiel comptable	3
3.3	Etat des échéances des créances et dettes	3
3.4	Capital	3

Tous les montants sont exprimés en euros

Pour copie certifiée conforme
T. Le Cadre

Cabinet Thierry Le Cadre

Société de commissariat aux comptes

6 place de Bretagne

35000 RENNES

Comptes annuels

Au 31 décembre 2021

Pour copie certifiée conforme


CABINET THIERRY LE CADRE
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 6 place de Bretagne
35000 RENNES
529 626 459 RENNES

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du 30 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, et le 30 avril, au siège social.

Monsieur Thierry LE CADRE, demeurant à Rennes (35000), 6 place de Bretagne,

Associé unique de la Société CABINET THIERRY LE CADRE.

1 – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

En sa qualité de Président de la Société, associé unique, Monsieur Thierry LE CADRE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

2 – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

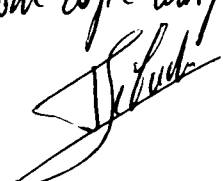
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 96 626,07 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Pour copie certifiée conforme


DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 96 626,07 euros de la manière suivante, étant souligné qu'il y a lieu d'apurer le poste de réserves ordinaires qui figure au bilan pour - 67.332 € en raison de la distribution de l'acompte sur dividende décidé en fin d'année 2021 :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 96 626,07 €

Affectation :

- Aux autres réserves : 67 626,07 €

- Dividendes : 29 000,00 €

TOTAUX : 96 626,07 € 96 626,07 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 2,9 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente décision.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des précédents exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI Dividendes	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI Autres revenus
31/12/2020	91.000 €	
31/12/2019	75.000 €	
31/12/2018	88.000 €	
31/12/2017	64.000 €	
31/12/2016	64.000 €	
31/12/2015	60.000 €	-

NB : Un acompte sur dividende a été décidé en novembre 2021, d'un montant de 68.000 €

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues entre la Société et l'associé unique Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de décisions de l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme
